

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 11/02/1986

N° 0473 /15.00

note

NOTE DE SERVICE

OBJET: Cotation du personnel.

- DESTINATAIRE:
- Préfet (Tous)
 - S/Préfet (Tous)
 - Chef de Service au MIJEUCCOOP (Tous)
 - Encadreur Préfectoral (Tous)
 - Encadreur S/Préfectoral (Tous)
 - Directeur du CFJ (Tous)

J'ai l'honneur de vous demander d'établir les bulletins de signalement des agents sous vos ordres valables pour l'exercice 1986 et de me les faire parvenir avant le 1er mars 1986.

Vous trouverez en annexe l'ordre dans lequel ces bulletins seront établis.

Comme par le passé, votre appréciation devra être la plus objective possible et préciser pour chaque agent son assiduité au bureau, sur le terrain et aux Travaux Communautaires de Développement.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILIYIMANA Augustin

Lt Col BEM

C.P.I. à:

Monsieur le Ministre de la
Fonction Publique et de la
Formation Professionnelle
K I G A L I



COTATION DU PERSONNEL.-

A. SERVICES CENTRAUX.

1. Secrétariat Général

- 1er degré : Chef direct
- 2e degré : Secrétaire Général
- 3e degré : Ministre

2. Directions Générales

a) Agents de la 1ère catégorie

- 1er degré : Directeur Général
- 2e degré : Secrétaire Général
- 3e degré : Ministre

b) Agents des autres catégories

- 1er degré : Chef direct
- 2e degré : Directeur Général
- 3e degré : Ministre ou son délégué

3. Direction de la Planification, Evaluation & Inspection des Projets.

a) Agents de la 1ère catégorie

- 1er degré : Directeur
- 2e degré : Secrétaire Général
- 3e degré : Ministre.

b) Agents des autres catégories

- 1er degré : Chef direct
- 2e degré : Directeur
- 3e degré : Ministre ou son délégué.

B. SERVICES PREFERATORIAUX.

1. Service d'Encadrement de la Jeunesse et des Coopératives

a) Encadreur Préfectoral

- 1er degré : Préfet
- 2e degré : Secrétaire Général
- 3e degré : Ministre

b) Encadreur S/Préfectoral

- 1er degré : S/Préfet de S/Préfecture
- 2e degré : Préfet
- 3e degré : Ministre ou son délégué

c) Autres agents

- 1er degré : Encadreur Préfectoral
- 2e degré : Directeur Général du Mouvement Coopératif
- 3e degré : Ministre ou son délégué.

2. Centres de Formation de la Jeunesse

a) Directeur

- 1er degré : Encadreur Préfectoral de la Jeunesse et des Coopératives
- 2e degré : Directeur Général de la Jeunesse
- 3e degré : Ministre ou son délégué.

b) Autres agents

- 1er degré : Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse
- 2e degré : Directeur Général de la Jeunesse
- 3e degré : Ministre ou son délégué.

NOTE DE SERVICE N° /15.08.01 DU 7/02/1986

Subsidiairement à ma note de service n° 0422/15.08.01 du 7/2/1986 relative aux tâches réparties aux agents du Département à l'occasion de la rencontre de l'équipe de Football de la Somalie au Rwanda le 9/2/1986, voici les véhicules mis à leur disposition et leurs affectations respectives :

Plaque	! Marque & Type	! Chauffeur	! Affectation	! Responsable
A 5439	! Nissan Patrol	! RUDAHUNGA Vémuste	! Coordination	! Directeur Général des
A 3033	! Toyota Coaster	! NKUNDABAGENZI Isaac	!	! Sports et Loisirs
A 4041	! Toyota Hiace	! SIBOMANA Antoine	! Equipe Somalienne	! GASINGWA Médiatrice
A 3298	! Land Cruiser	! MUNYANEZA Habibu	! Arbitre	! NJANGHE Philippe
A 4989	! Nissan Patrol	! UZIREMA Jean	! Commissaire du match	! MUDAHENUKA Alexandre
A 3646	! Toyota Stout	! GAKWAYA Léonard	! Transport & Réception	! RUDASINGWA J.M. Vianny
A 5407	! Toyota Stout	! KABONEYE Théoneste	! Vente des tickets + Préparation du terrain	! GISAGARA Alphonse
A 3299	! Land Cruiser	! GAKWAYA Fabien	! Vendeurs des tickets	! MUSILIKARE J. Népo

.../...

A-5299
 A-4896
 A-4638
 A-5287
 A-5224
 Ambulance

[Signature]
 DSSC

[Handwritten mark]

- | | | | | | | | |
|--------|-------------|--|--------------|--|--------------------------------------|--|--------------------|
| A 4807 | Land Rover | | ! NTAMAKEMWA | | ! - Contrôle des entrées au Stade | | ! YAFARA Thomas |
| | | | | | ! - Protocole à la tribune d'honneur | | |
| A 4637 | Toyota D.C. | | ! MUTABAZI | | ! Protocole à l'extérieur | | ! MAVUGWA Grégoire |

C.P.I. à :

- Monsieur le Directeur Général (Tous)

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDIADILYIMANA Augustin
Lt Col RM.



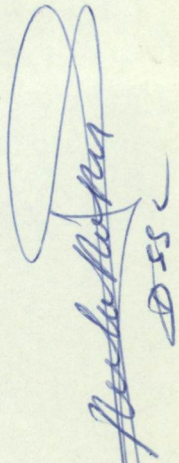
Secrétaire Général

NOTE DE SERVICE N° /15.08.01 DU 7/02/1986

Subsidiairement à ma note de service n° 0422/15.08.01 du 7/2/1986 relative aux tâches réparties aux agents du Département à l'occasion de la rencontre de l'équipe de Football de la Somalie au Rwanda le 9/2/1986, voici les véhicules mis à leur disposition et leurs affectations respectives :

Plaque	! Marque & Type	! Chauffeur	! Affectation	! Responsable
A 5439	! Nissan Patrol	! RUDAHUNGA Vénuste	! Coordination	! Directeur Général des Sports et Loisirs
A 3033	! Toyota Coaster	! NKUNDABAGENZI Isaac	! Equipe Somalienne	! GASINGWA Médiatrice
A 4041	! Toyota Hiace	! SIBOMANA Antoine	! Délégation Somalienne	! NJANGWE Philippe
A 3298	! Land Cruiser	! MUNYANEZA Habibu	! Arbitre	! MUDAHEMUKA Alexandre
A 4989	! Nissan Patrol	! UZIREMA Jean	! Commissaire du match	! RUDASINGWA J.M. Vianney
A 3646	! Toyota Stout	! GAKWAYA Léonard	! Transport & Réception	! GISAGARA Alphonse
A 5407	! Toyota Stout	! KABONEYE Théoneste	! Vente des tickets + Préparation du terrain	! MUSILIKARE J. Népo
A 3299	! Land Cruiser	! GAKWAYA Fabien	! Vendeurs des tickets	! MUNYANKINDI Félicien

175299
 48896
 4636
 430289
 45224
 Automobile


 DSS

...

A 4807	Land Rover	NTAMAKEMWA	- Contrôle des entrées au Stade	YARARA Thomas
			- Protocole à la tribune d'honneur	
A 4637	Toyota D.C.	MUTABAZI	Protocole à l'extérieur	MAVUGWA Grégoire

C.P.I. à :

- Monsieur le Directeur Général (Tous)

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDIMPLIYIMANA Augustin
I-I OGI BEM.

MUUNYAMA Koumuan
Secrétaire Général